

Vayigach
23 Decembre 2017
5 Tévèt 5778
1013

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

L'étude de la Torah : la vraie vaillance

« Ce sera lorsque Paro vous mandera et dira : « Quelles sont vos occupations ? », vous répondrez : « Tes serviteurs étaient des éleveurs de bétail, depuis leur jeunesse jusqu'à présent, et nous et nos pères. » »

(Béréchit 46, 33-34)

Yossef le juste s'adressa à ses frères pour leur dire que, maintenant qu'ils étaient arrivés en Egypte, il était sûr que Paro allait les convoquer auprès de lui, pour les voir et estimer leurs forces. En effet, Paro avait déjà été impressionné par la vaillance hors du commun de Yossef, raison pour laquelle il l'avait nommé roi, et il était donc fort probable qu'il demande à voir ses frères, pour vérifier si eux aussi étaient des hommes vaillants, qu'il pourrait recruter dans son armée afin de renforcer sa royauté.

C'est pourquoi Yossef n'attendit pas que Paro lui-même les convoque, mais anticipa ceci, en prenant lui-même l'initiative de les lui présenter, comme il est dit : « Mon père et mes frères, avec leur menu et leur gros bétail et tout ce qu'ils possèdent, sont venus du pays de Canaan ; et les voici dans le pays de Gochen. » (Béréchit 47, 1) Par ailleurs, la Torah rapporte que Yossef donna à ses frères des instructions leur indiquant comment se comporter et que répondre à l'interrogatoire de Paro : s'il leur demandait quelles étaient leurs occupations, ils répondraient prudemment qu'ils étaient des éleveurs de bétail, et veilleraient à ne pas mentionner leur force ou leur intelligence.

La nomination de Yossef en tant que vice-roi d'Egypte correspondait à une décision temporaire concernant un individu en particulier, mais il est évident que telle n'était pas la voie à suivre pour le reste du peuple. En effet, la mission des tribus était d'édifier des maisons d'étude et de diffuser la Torah de leur père Yaakov, patrimoine qui devait assurer la survie spirituelle des enfants d'Israël durant l'exil égyptien et leur donner ensuite droit à la délivrance.

Notre patriarche Yaakov, qui désirait adoucir les difficultés si éprouvantes de l'exil égyptien, envoya Yéhouda en avant pour « indiquer », c'est-à-dire créer des maisons d'étude afin de pouvoir diffuser la voix de la Torah. Il donna également cette même instruction au reste de ses enfants. C'est la raison pour laquelle cette terre fut nommée Gochen, du fait que les enfants d'Israël y approfondirent (hitgochechou) les paroles de Torah. Le pouvoir remarquable de la Torah peut être illustré par le fait que la tribu de Lévi ne subit pas le joug de l'asservissement du fait qu'elle s'était entièrement consacrée à l'étude de la Torah (Chémot Rabba 5, 16), contrairement au reste des tribus, qui furent assujetties.

Yossef recommanda à ses frères de transmettre à Paro, pour message essentiel, qu'ils étaient des bergers (anchei mikné), c'est-à-dire des hommes occupés à obtenir des acquisitions (kinyanim) en Torah. S'il est vrai qu'ils étaient également des hommes physiquement vaillants, cela ne constituait pourtant pas l'essentiel de leurs caractéristiques. Car c'était la Torah qui représentait leur unique intérêt et leur devise. En faisant venir auprès de Paro les plus faibles de ses frères, Yossef lui démontra que la vaillance physique n'était pas l'essentiel à leurs yeux, mais plutôt la Torah, la preuve étant qu'ils n'étaient ni musclés, ni robustes. Pourtant, Paro était informé, aussi bien que le monde entier, de la force exceptionnelle des tribus ! En réalité, en apparaissant devant Paro, les frères de Yossef lui transmirent l'idée suivante : « Loin d'être des hommes de guerre, nous puisons notre force dans la Torah ; du fait que la Torah réside en nous, c'est d'elle que nous retirons la force nécessaire pour nous protéger. C'est la force de la Torah qui nous sert d'arme pour combattre nos ennemis. » Car la vraie vaillance consiste à vaincre son mauvais penchant et à le maîtriser, comme le souligne le verset : « Qui est l'homme vaillant ? Celui qui maîtrise son mauvais penchant. » (Avot 4, 1)

	All.	Fin	R. Tam
Paris	16h38	17h52	18h42
Lyon	16h41	17h51	18h38
Marseille	16h48	17h55	18h40

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Prineï David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

- Le 5, Rabbi Imanouël Brodo de Salonique
- Le 6, Rabbi Sasson Morde'haï Shendoch
- Le 7, Rabbi Tsvi ben Rabbi Israël Baal Chem Tov
- Le 8, Rabbi Metuk Atougvi Cohen
- Le 9, Rabbi 'Hizkiya haCohen Rabin, Grand Rabbïn de Boukhara
- Le 10, Rabbi Messaoud Assaraf, Av Beth-Din du Yémen
- Le 11, Rabbi Chelomo Eiger, auteur du Guillon Maharcha



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



PAROLES DE NOS SAGES

Perles de Torah sur la paracha, entendues à la table de nos Maîtres

Téfillin contre tempête

De temps à autre, le Vénézuéla est le théâtre de terribles tempêtes et de tornades causant de lourds dégâts matériels et des glissements de terrain, qui entraînent la destruction de maisons, le déracinement d'arbres, etc. Tout ce qui est sur le chemin de la tornade est détruit jusqu'au fondement, et il est donc très dangereux de se trouver à proximité ou sur le passage de celle-ci.

Un Juif vénézuélien m'a raconté qu'il avait par deux fois échappé par miracle à une tornade. La première fois, il se retrouva coincé dans son véhicule sans possibilité d'en sortir. Sous la pression de la tornade, les vitres éclatèrent en morceaux et il crut vivre ses derniers instants. Mais soudain, une main invisible lui ouvrit la porte du véhicule et il put ainsi échapper à une mort certaine. La deuxième fois aussi, il était dans sa voiture quand la tempête commença. Autour de lui, tout s'écroulait. Par miracle, au milieu des éboulements de pierre, sa voiture tomba dans une fosse où il trouva refuge.

« Est-ce que vous avez l'habitude de mettre les téfillin tous les jours ? lui demandai-je.

– Je l'ai fait pendant de longues années, mais récemment j'ai arrêté.

– Vous avez arrêté de mettre les téfillin ? Comment avez-vous pu faire cela, alors que cela fait deux fois que vous échappez par miracle à un péril mortel ? N'y voyez-vous pas un signe du Ciel montrant que vous devez progresser et observer les mitsvot – et notamment celle des téfillin – avec plus de rigueur ? Vous avez certainement fait réparer votre voiture touchée par la tempête depuis longtemps, mais avez-vous fait quelque chose pour votre âme ? »

Je lui demandai alors de prendre sur lui d'observer scrupuleusement la mitsva des téfillin et d'autres mitsvot, afin qu'il jouisse de la protection du Ciel en permanence.

DE LA HAFTARA



Haftara de la semaine :

« Or toi, fils de l'homme (...) »

(Yé'hezkel 37, 16 et suivants)

La haftara rapporte que, dans les temps futurs, les royaumes de Yéhouda et de Yossef s'unifieront, comme il est dit : « Or toi, fils de l'homme, prends une pièce de bois et écris dessus : "Pour Yéhouda et pour les enfants d'Israël, ses associés." Puis, prends une autre pièce de bois et écris dessus : "Pour Yossef (...)" et elles seront réunies dans ta main. »

Ce sujet se retrouve dans notre paracha, où Yéhouda lutta pour sauver son frère Binyamin. De plus, toutes les tribus finiront par s'unir avec Yossef le juste, nommé vice-roi de l'Égypte.



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Comment réparer la faute de médiance ?

Si quelqu'un a écouté des propos médians et y a donné crédit, il peut réparer sa faute en s'efforçant de les effacer de son cœur, de ne plus y croire, en s'engageant dorénavant à ne plus croire de la médiance sur tout Juif et en se confessant. Il réparera ainsi toutes les mitsvot positives et négatives qu'il a transgressées en donnant crédit à de la médiance.

Des cadeaux calculés sur mesure

« Il donna à tous, individuellement, des habillements de rechange ; pour Binyamin, il lui fit présent de trois cents pièces d'argent et de cinq habillements de rechange. » (Béréchit 45, 22)

Il existe une célèbre question de la Guémara (Méguila 16a) à ce sujet : est-il possible que le juste ait ici trébuché sur le point qui lui avait causé à lui-même tant de peine (la préférence témoignée par son père à travers la tunique, qui avait éveillé la haine de ses frères) ?

Rav Binyamin bar Yafet répond : il désirait ainsi faire à Binyamin une allusion au fait qu'il aurait un descendant qui sortirait de chez le roi paré de cinq habits royaux, comme il est dit : « Cependant Morde'haï sortit de chez le roi en costume royal, bleu d'azur (...) »

Mais le Maharcha objecte : ceci répond peut-être au problème du nombre d'habillements de rechange supplémentaires donnés à Binyamin, mais qu'en est-il des trois cents pièces d'argent qu'il lui donna en plus ? Aurait-il trébuché en témoignant ainsi une préférence à son jeune frère ? Et de répondre que Binyamin étant aussi son frère par leur mère, seule une différence au niveau des vêtements pouvait éveiller la jalousie des autres frères – ceux-ci pourraient penser que Yossef leur témoignait ainsi la haine qu'il éprouvait pour eux parce qu'ils l'avaient vendu à cause de la tunique reçue par son père.

Quant à Rabbénou Be'hayé, il propose une brillante interprétation en s'appuyant sur les paroles suivantes de la Guémara (Guitin 44a), reprises par le Rambam (Hilkhot Avadim 8, 1) pour établir une loi concernant le serviteur hébreu : « Celui qui vend son serviteur à non-juif, on l'oblige à le racheter auprès de celui-ci pour jusqu'à dix fois le prix auquel il lui a vendu. »

Or, d'après la Torah (Chémot 21, 32), le prix d'un serviteur juif est de trente chekalim. Du fait que ses frères avaient vendu Yossef à non-juif, chacun d'eux avait l'obligation de le racheter pour la somme de trois cents chekalim. Mais Yossef leur pardonna et renonça à cette somme qu'ils auraient dû mettre pour le racheter. Quant à Binyamin, qui n'avait pas participé à cette vente, il reçut en cadeau cette somme de Yossef, identique à celle que ses frères auraient dû déboursier pour lui. Dès lors, ces derniers n'avaient pas lieu d'en éprouver de la jalousie...



A MÉDITER...

Au sujet des relations interhumaines

Dans un journal précédent, nous nous étions demandé comment Hillel l'ancien pouvait résumer la Torah en une seule phrase : « Ce qui t'est détestable, ne le fais pas à ton prochain » – qu'en est-il donc des 248 mitsvot positives et des 365 négatives ?

Le Chla (Chaar Haotiyot, 2) nous éclaire à ce sujet :

« En vérité, si tu observes de près, tu remarqueras que la plupart des mitsvot sont liées à l'amour du prochain. Ainsi en est-il de la tsédaka, des différents prélèvements, de l'honnêteté dans le commerce, de l'interdit du prêt à intérêt et de bien d'autres. De même concernant presque toutes les vertus : la miséricorde, la compassion, la longanimité, la bonté, le jugement selon le bénéfice du doute, les interdictions d'indifférence face à la détresse de son prochain, de médisance, de jalousie, de haine, de rancune... Si bien que s'il aime son prochain comme lui-même, il observera automatiquement la plupart des mitsvot positives et négatives et atteindra la perfection dans toutes les vertus.

En outre, même ce qui n'est pas du registre des relations de l'homme avec autrui, comme les aliments interdits, l'interdiction de consommer du 'hamets à Pessa'h, etc., il les accomplira en faisant un raisonnement a fortiori : s'il aime son prochain comme lui-même, combien plus se doit-il d'aimer le Saint béni soit-Il, qui lui fait du 'hessed gratuitement, de manière désintéressée, et qui est le Maître du monde auquel tout appartient. »

Autrement dit, la manière dont nous devons observer les 613 mitsvot n'est pas explicitée dans la seule phrase d'Hillel prononcée à ce candidat à la conversion. Ces détails, il aura le loisir de les étudier longuement dans la Torah écrite et orale, sans quoi il ne pourra évidemment pas accomplir les mitsvot conformément à la Halakha.

Néanmoins, explique le Chla, cette phrase d'Hillel recèle le principe de base, la racine qui nous mènera à l'accomplissement de toutes les mitsvot.

Concernant les mitsvot de l'homme envers son prochain, c'est simple : celui qui aime celui-ci comme son propre corps et se garde de lui faire ce qui lui est détestable, ne trébuchera dans aucune de ces mitsvot, qu'il accomplira au contraire toutes avec joie. Il se réjouira de donner de la tsédaka, de prélever de son argent pour les pauvres, il n'abusera pas d'autrui et ne lui fera pas de peine, il lui accordera des prêts avec joie sans vouloir en retirer des intérêts, et il va sans dire qu'il ne médiera ni ne colportera pas de lui.

De même, toutes les vertus sont incluses dans cette phrase clé : celui qui aime son prochain comme lui-même se conduira à son égard de la manière dont il aurait souhaité qu'on se comporte avec lui. Il sera miséricordieux, compatissant, évitera de se mettre en colère, de se montrer fier, de se venger, de garder rancune, de se moquer d'autrui...

Celui qui aime son prochain comme lui-même pensera, en se levant le matin : comment pourrais-je être bienveillant envers lui ? Comment le réjouir, l'aider ? Comment éviter de lui causer de la peine, serait-ce la plus minime ? Il ne lui restera alors plus qu'à ouvrir la sainte Torah pour y apprendre la sagesse de Celui qui a conçu l'homme et qui scrute les reins et les cœurs. De cette manière, il saura comment traduire toutes ses bonnes volontés en actes...

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David Hanania Pinto chelita



Le devoir de reconnaissance

« Israël partit avec tout ce qui lui appartenait, et arriva à Beer-Chéva, où il offrit des sacrifices au Dieu de son père Its'hak. » (Béréchit 46, 1)

Explication de Rachi : « Au Dieu de son père Its'hak : On doit honorer son père plus que son grand-père, c'est pourquoi, il rattache [son acte pieux] à Its'hak et non à Avraham. »

Lorsque notre patriarche Yaakov entendit la nouvelle de la survie de son fils Yossef, qui se trouvait en Egypte, il en éprouva une très grande joie. Il se réjouit essentiellement du fait que Yossef avait su se maîtriser et n'avait pas oublié la Torah qu'il avait apprise. Ce n'est pas la royauté à proprement parler de son fils qui réjouit Yaakov, mais sa royauté spirituelle, conformément à l'adage : « Qui est vaillant ? Celui qui maîtrise son mauvais penchant. » D'ailleurs, lorsque Yossef dit à ses frères : « Vous raconterez à mon père toute ma gloire en Egypte » (Béréchit 45, 13), il ne voulait pas tant faire référence à sa position personnelle de vice-roi qu'à l'honneur de la Torah, surnommée « gloire » (Avot 6, 3), ainsi qu'au fait qu'il n'avait pas entaché la sainteté de sa mila, également surnommée ainsi.

En reconnaissance pour cette joie exceptionnelle qu'il éprouva, Yaakov apporta des sacrifices à l'Eternel. Le verset précise qu'il les offrit au « Dieu de son père Its'hak » et Rachi explique que nous en déduisons notre devoir d'honorer en premier lieu notre père, plutôt que notre grand-père. Pourquoi la Torah a-t-elle choisi de nous enseigner cette loi à cette occasion, plus qu'à une autre ? Une idée profonde se fait jour dans ce commentaire de Rachi.

Quand Its'hak entendit que Yossef avait été mis en pièce par une bête féroce, il versa des larmes, prenant part à la détresse de son fils Yaakov. Il est évident que ces larmes eurent un effet dans le ciel et contribuèrent au salut de Yossef. Aussi, en remerciement à son père, lorsque Yaakov apprit la nouvelle de la survie de Yossef et de sa nomination en tant que vice-roi d'Egypte, il s'empressa d'apporter des sacrifices au Dieu de son père Its'hak, acte à travers lequel il exprima sa reconnaissance à l'égard de ce dernier. D'où l'enseignement que la Torah nous apprend, précisément ici, concernant le respect dû au père.

Ce passage nous enseigne la portée incommensurable de la reconnaissance. En effet, un homme qui est reconnaissant envers son prochain finit par être reconnaissant à l'égard de Dieu, envers Qui notre dette de reconnaissance est infinie, puisqu'Il nous comble de bienfaits jour et nuit. Yaakov, qui était reconnaissant envers son père pour la peine qu'il avait partagée avec lui au moment où il croyait Yossef mort, apporta des sacrifices pour évoquer le mérite de ce dernier, exprimant simultanément sa reconnaissance envers le Saint béni soit-Il.



D'où proviennent les taches ?

Un marchand de tissus et un de ses clients se présentèrent auprès du Gaon Rabbi Its'hak Zilberstein chelita, suite à une grosse affaire qu'ils avaient conclue.

Quelques jours après avoir signé, l'acheteur s'était rendu compte de la présence de taches blanches sur le tissu. Le vendeur argua qu'elles étaient survenues suite à un lavage effectué après l'achat, alors que ce type de tissu n'était pas lavable, ce dont il avait prévenu son client.

Mais ce dernier affirma ne jamais avoir lavé le tissu.

A priori, dans le cas présent, la loi est simple : c'est l'acheteur qui est perdant, étant donné que « celui qui réclame de l'argent de son prochain doit apporter des preuves ». Néanmoins, du fait qu'il était ici



question d'une importante somme d'argent et qu'une telle perte causait beaucoup de peine au client, le Rav Zilberstein essaya de téléphoner au patron de l'usine de tissus se trouvant en Diaspora, pour lui demander de bien vouloir reprendre sa marchandise.

Toutefois, le Rav ajouta à l'intention de l'acheteur : « Lorsqu'un homme rencontre un incident de ce type, il doit se remettre en question et réfléchir pourquoi cela lui est arrivé. Car D.ieu agit envers lui "mesure pour mesure" afin qu'il puisse déterminer la faute qu'il a commise et la réparer.

« Aussi, poursuivit-il, tu dois réfléchir s'il ne t'est pas arrivé de faire blanchir ton prochain de honte en public. Peut-être, du Ciel, on a voulu que tu en prennes conscience par le biais de taches blanches apparues sur un tissu qui t'a coûté si cher. »

Et effectivement, l'acheteur se souvint d'un incident où il avait humilié autrui et reconnu qu'il devait s'amender à ce sujet.

DES HOMMES DE FOI

, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Rabbi 'Haïm avait l'habitude de rassembler tout l'argent qu'il collectait dans un foulard, réservé spécialement à cette mitsva de tsédaka.

A la sortie des étoiles, avant qu'il ne s'installe et étudie la Torah, Rabbi 'Haïm lavait dans de l'eau ce morceau de tissu.

Quand ses élèves lui demandèrent la raison d'un tel comportement, il leur en confia le secret :

« En le lavant, je débarrasse le foulard des "écorces d'impureté" transmises par le monde environnant, et la plus grande d'entre elles est l'argent. C'est pourquoi, lorsque je termine de donner de la tsédaka, je le nettoie. »

Parmi les Juifs du Maroc, il était connu que Rabbi 'Haïm Pinto se livrait à cette opération quotidiennement.

Sur le même sujet, on raconte l'histoire suivante. Une nuit, Rabbi 'Haïm ne parvint pas à s'endormir. Il sortit de son lit, alla voir son épouse et lui demanda : « Ma femme, m'aurais-tu peut-être pris de l'argent ?

– Oui, lui répondit la pieuse Rabbanite, j'ai pris de

l'argent destiné aux pauvres afin d'acheter le nécessaire pour Chabbat. »

Rabbi 'Haïm lui expliqua d'un langage sans équivoque qu'il ne pouvait approuver un tel geste. Il réfléchit et lui dit : « En touchant à cet argent que je désigne aux pauvres, tu as fait entrer dans la maison une odeur nauséabonde. C'est pourquoi je ne parviens pas à dormir. »

Il lui reprit immédiatement cet argent et le dissimula à l'intention des indigents, suite à quoi il s'endormit sur-le-champ.

La promesse de la richesse

Le Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto rencontra un jour un Juif du nom de Yí'hia Cohen.

Il lui dit : « Je sais que tu as telle somme en poche. Donne-moi tant pour la tsédaka et il te restera tant. »

Yí'hia lui fit remarquer : « Si je donne autant d'argent au Rav, que va-t-il me rester à la fin ? »

Voici la réponse du Tsaddik : « Je te promets que la somme qui te restera sera bénie, pour tes fils et les fils de tes fils. » Yí'hia Cohen consentit à la demande du Rav et la bénédiction s'accomplit.